

28 mai 2018 - n° 10
180045

**PHASE 3 DU PROJET « CŒUR DE VILLE » - AMÉNAGEMENT DE LA RUE DAUPHINE
ET DE LA PREMIÈRE PARTIE DE LA RUE STANISLAS – DEMANDE DE SUBVENTION
À L'ETAT**

Afin de redonner une mixité fonctionnelle et attractive du centre-ville, la municipalité s'est engagée dans un vaste projet de réaménagement urbain intitulé projet « cœur de ville ».

L'aménagement du parc Simone Veil et la création d'un skatepark de part et d'autre de la Meurthe sont les premières phases opérationnelles de ce projet.

Le plan global de déplacement est également l'une des principales composantes du projet « cœur de ville ». La première phase opérationnelle consiste en l'aménagement de la rue Dauphine et de la première partie de la rue Stanislas. Ces aménagements permettront de réguler les flux de circulation et d'optimiser la coexistence entre les voitures, les vélos, les bus et les piétons. Ces travaux permettront également de rendre l'espace public accessible à tous et d'abord aux personnes à mobilité réduite.

Le projet consiste à modifier les espaces dédiés aux différentes circulations et à créer une piste cycliste bidirectionnelle. Les travaux comprennent la réfection des réseaux d'eau potable et d'assainissement, la reprise des trottoirs et de la chaussée, l'aménagement d'espaces verts, le remplacement de l'éclairage public et la mise en accessibilité de la voirie.

Le montant des travaux s'établit à 1 016 653 € HT soit 1 219 984 € TTC.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- SOLLICITE la subvention la plus élevée possible auprès de l'Etat pour les travaux d'aménagement de la rue Dauphine et la première partie de la rue Stanislas,
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 28 mai 2018

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 23

Procurations 11

Absence..... 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO (*arrivée au point n° 4 - procuration à D. Chobaut*) - Christine FELDEN, Johann RUH, Mustafa GUGLU, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Christine URBES, Sébastien ROCHOTTE (*arrivé au point n° 3*).

Excusés et ont donné procuration :

Marc FRISON-ROCHE	à	David VALENCE
François FICHTER	à	Jean-Paul BESOMBES
Isabelle De BECKER	à	Caroline PRIVAT-MATTIONI
Ousseynou SEYE	à	Claude KIENER
Issam BENOuada	à	Françoise LEGRAND
Sabriya CHINOUNE	à	Patrick ZANCHETTA
Pierre JEANNEL	à	Marie-José LOUDIG
Christopher ZIEGLER	à	Bruno TOUSSAINT
Serge VINCENT	à	Christine URBES
Ramata BA	à	Jean-Louis BOURDON
Nadia ZMIRLI	à	Michel CACCLIN

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Monsieur Mustafa GUGLU est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.